

Que pouvait-on bien commémorer aujourd'hui ? Certes, un musée sur la mémoire légitimement due à l'esclavage, a été inauguré en Guadeloupe. Acte de mémoire important mais peut-être aurait-il fallu aussi rappeler que les négriers français achetaient « le bois d'ébène » aux chefs africains ? Le devoir de mémoire ne peut pas être à sens unique. Il faudra sans aucun doute lire les ouvrages issus du nouveau programme d'histoire du collège pour constater comment cette partie de notre histoire est présentée à nos enfants et à nos petits-enfants.

Le plus important à mon sens a été bien sûr cette commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la défaite de l'Allemagne (N'oublions pas qu'elle a été supprimée en 1975 par Valéry Giscard d'Estaing lors de sa présidence puis rétablie, Cf. [Pourquoi le 8 mai est-il férié](#)). En revanche, une simple présence symbolique française à Moscou (mieux vaut les Caraïbes et surtout Cuba, magnifique mirage de réussite pour la Gauche française) car respecter la mémoire de 27 millions de morts n'est pas vraiment important. Quant au 8 mai en France, on ne pouvait qu'être ému par ce chant des partisans entonné par le chœur de l'armée française sous l'Arc de triomphe. Mais aujourd'hui, libération, résistance contre qui, contre quoi ?

Dans mon village comme dans d'autres, le rassemblement de ceux qui le voulaient bien s'est fait autour du monument aux morts. Quand cela est bien organisé par les élus municipaux, et cela a été le cas, cela a du sens. Chaque année, de plus en plus de personnes, et pas uniquement d'un certain âge, se joignent à ce devoir de mémoire qui crée une identité nationale commune. Une quarantaine de jeunes enfants, volontaires (sans doute plutôt leurs parents, ce qui est encourageant) ont entonné la Marseillaise, accompagnés par l'assistance. Un certificat de citoyenneté leur a été remis. Sans aucun doute, un exemple à suivre.

Cette année, une nouvelle fois, une trentaine de collégiens canadiens dans le cadre du jumelage avec le collège du village assistait et participait aussi à la cérémonie. Je n'ai pas constaté la présence de collégiens français. Il est vrai que le 8 mai est un jour férié, ne l'oublions pas, mais évoquer la République et ses valeurs à longueur de journée, n'est-ce pas contradictoire avec ce seul volontariat pour la présence de collégiens et de leurs enseignants ? Nous ne défendrons pas longtemps la République avec des commémorations « au choix » et la réforme du collège ne me semble pas avoir abordé cette situation, au contraire.

L'Education nationale, avec ses fonctionnaires, donc symbole de l'Etat, peut-elle être absente des cérémonies patriotiques alors qu'elle prétend enseigner les valeurs de la République, y compris à travers les programmes d'histoire ? Une journée dédiée à la compréhension de l'Histoire et au roman national n'aurait-elle pas pu être imposée le 11 novembre et le 8 mai, avec une présence obligatoire aux cérémonies patriotiques ? Embêtant, redonner une âme à la Nation, vous ne vous rendez pas compte ? Je pense que l'hypocrisie est devenue une « vertu » cardinale.

J'ajouterai que confier aux armées la mission de former des jeunes en échec scolaire sur le territoire national comme cela était déjà le cas outremer (Cf. Audition sur le [service militaire adapté du 17 février 2015](#) et [Rapport du Sénat de 2008](#)), confirme cet échec de l'éducation nationale et aussi la capacité des armées à remplir les missions dont les autres ne veulent pas. Les armées ont un rôle social inégalé.

Abordant l'engagement des serviteurs de l'Etat, je ne peux m'empêcher aussi de rappeler, à

nouveau, ce qui a sans doute échappé à un certain nombre de mes concitoyens, le cas de nos CRS qui sont fatigués, malades d'où leurs nombreux arrêts de maladie. Assurer la garde de points sensibles, c'est trop dur. Et leur ministre les a entendus semble-t-il. Un excellent médecin manifestement (nos ministres savent tout faire).

Et maintenant nos 10 000 soldats sur le territoire national, que faut-il leur dire ? Après tout, ils sont autorisés comme tout citoyen à consulter un médecin civil et à être mis en « arrêt maladie » (Cf. [Le Monde du 6 mai 2015](#)). Oublier que le service de la République peut imposer des contraintes exceptionnelles, de longue durée (d'où des compensations, ne l'oublions pas) me semble signifier que le sens du service public a fortement été affaibli. Si les serviteurs de la République ne sont plus capables de faire face, de s'engager, n'est-il pas temps de changer de métier et même de le leur faire comprendre ? Mais je dois être psychorigide.

Enfin, autre sujet, sans doute anecdotique, est cet échange que j'ai eu avec un modérateur de l'hebdomadaire L'Express ce 6 mai. Certes, je sais qu'historiquement L'Express et les armées n'ont jamais eu beaucoup d'affinités. Mais quand même. Je réagissais par un bref commentaire à un article en ligne sur la RCA (Cf. [L'Express](#)). Rejeté, je me suis étonné après avoir consulté la charte (Cf. [La charte](#)), ne me retrouvant pas dans les conditions justifiant cette « exclusion ». Eh oui, j'étais « hors sujet » selon le modérateur.

Effectivement la modération permet d'orienter les débats. C'est le libre-choix, légitime, de toute rédaction. Je vous diffuse le texte car les commentaires des lecteurs doivent permettre une meilleure compréhension des sujets traités par les journalistes... qui n'ont pas la vérité (nous non plus, je sais). Alors, peut-être ce texte était-il hors sujet mais je n'en suis toujours pas vraiment sûr. Le cas reste intéressant pour réfléchir sur les médias et leurs modes d'action pour orienter leurs lecteurs :

« Il est temps de quitter la RCA avec qui jamais la France n'a eu des rapports réellement amicaux. Ne perdons pas notre temps et laissons la RCA se débrouiller, sans état d'âme. S'il y a des coupables dans l'armée française, ils seront sanctionnés. Pour l'instant, pas de preuves, des rumeurs dans un contexte trouble, quel crédit apporté à ces suppositions alors qu'une enquête engagée depuis juillet 2014 n'a rien donnée ».